



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

### Comité syndical du 4 juillet 2022 Délibération n° 2022-15

**Objet de la délibération :** Mise à disposition des expositions du Pah aux partenaires

**Président :** Patrick MOLINOZ

**Secrétaire de séance :** Laurence PORTE

**Lieu de la réunion :** Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical :** 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents :** 34 (dont 31 votants)

**Date de convocation :** 24 juin 2022

L'an deux mil vingt deux le quatre juillet à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Simone Veil à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

**Membres présents :** Medhi ARTON, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Eric ASTOLFI, Danièle MATHIOT, Marise NADALIN, Laurence PORTE, Colette RÉMOND (Montbardois) ; Gérard VERDREAU, Marc CHEVILLON, Paul ROBINAT, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Florence DELARUE, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Jean-Paul QUESTÉ, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Jean-Denis BAULOT, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC (Terres d'Auxois).

**Membres excusés :** Alain BECARD, Yves BILBOT, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Arnault LEMAIRE, Michel ROIGNOT, Thierry JEAN (Ouche et Montagne) ; Marie-Christine LENOIR (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Jean-Marie SIVRY (Saulieu) ; Catherine SADON, Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

#### PAYS AUXOIS MORVAN



[www.auxois-morvan.fr](http://www.auxois-morvan.fr)



03 80 49 65 09



13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux

Dans le cadre de la démocratisation culturelle à destination des habitants, un des objectifs du Pays d'art et d'histoire est de proposer une offre globale d'action avec les partenaires, notamment le partage d'actions et d'outils avec les sites, musées, associations, offices de tourisme, communes et autres lieux recevant du public du territoire.

Dans ce but commun de valorisation des ressources des territoires, des partenariats entre les acteurs culturels et le Pays voient le jour.

Le Pays propose de mettre à disposition toutes les expositions du PAH existantes (Les célébrités de l'Auxois Morvan, L'Auxois Morvan dans l'objectif, Les Arts de la Table, Paysages) et à venir.

Des conventions de partenariat seront réalisées pour les prêts des expositions stipulant :

- l'objet de l'exposition,
- le lieu et la durée du prêt,
- le coût,
- l'installation et le transport,
- la communication,
- les assurances,
- la procédure en cas de pertes ou détériorations,
- la procédure en cas de litige.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par**

**Pour : 31**

**Contre :**

**Abstentions :**

1) Autorise Monsieur le Président à signer les conventions de prêt des expositions réalisées par le Pays d'art et d'histoire et tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
du Pays de l'Auxois Morvan

*Ampliation adressée à :*

*Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or.*